

DESCRIPTION D'EMPLOI

Technicien en bâtiment

Titre du poste

Technicien en bâtiment

But du poste

Le technicien en bâtiment a pour fonction d'assurer l'identification, l'évaluation, la supervision de l'exécution des travaux de rénovation majeurs ou de construction des immeubles en développement et d'en assurer la prise de possession et leur mise en activités. Il offre aussi un support aux gestionnaires d'immeubles quant à l'établissement des travaux d'entretien et des budgets nécessaires.

Fonctions générales

- ❖ Gestion des projets d'immeubles en développement et rénovation majeurs :

En étroite collaboration avec le chargé de projets au dossier, le technicien en bâtiment :

- Assure le respect des exigences ou guides de construction provenant des bailleurs de fonds auprès des professionnels concepteurs du projet;
- Assure le respect des exigences et demandes du client par les professionnels concepteurs;
- Vérifie l'exactitude des plans et devis et fait des recommandations en vue de réaliser des projets efficaces et performants;
- Développe des outils techniques pour le développement de nouveaux projets (type d'équipements ou matériaux à prioriser pour la construction, liste d'équipements à acheter lors du début de l'exploitation, liste de fournisseurs, etc.);
- Participe aux réunions de coordination et de chantier et fait le suivi avec le chargé de projets;
- Assure la réception de l'ensemble des plans, devis, manuels de fin de chantier et dessins d'atelier des immeubles ainsi que la transmission et l'explication au gestionnaire immobilier;
- Conseille et informe le client sur les enjeux liés à l'exécution du contrat de construction tout au long de la réalisation de son projet;
- Supervise et contrôle la prise de possession et la mise en exploitation de l'immeuble en collaboration avec le gestionnaire;
- Assure la formation du comité d'entretien de l'organisme, le cas échéant;
- Assure le suivi des déficiences pendant l'année de garantie du bâtiment.

❖ Support à l'entretien des immeubles:

- Inspecte les immeubles, les logements et les espaces communs, détermine les travaux requis, établit les diagnostics et en estime les coûts;
- Produit les rapports d'inspection requis et les explique aux clients et gestionnaires;
- Produit des plans d'entretien préventif et supporte les gestionnaires dans leur mise en application;
- Assure la sécurité optimale des immeubles et des personnes;
- Évalue périodiquement, à la demande des gestionnaires, les besoins d'entretien et de réparation des immeubles;
- Fournit aux clients et gestionnaires les recommandations appropriées quant à la remise en état et la mise en valeur des immeubles;
- Formule des recommandations quant à la mise en place des mesures d'économie et d'efficacité énergétique;
- Supporte les gestionnaires dans l'établissement des budgets des travaux d'entretien;

Fonctions particulières

- ❖ Conseiller les membres de l'équipe sur l'application des différents codes, lois et réglementations applicables aux immeubles et bâtiments sous la responsabilité du GRT;
- ❖ Produire les différents rapports exigés par ses supérieurs : feuille de temps, etc. ;
- ❖ Communiquer toute information pertinente à son supérieur immédiat ;
- ❖ Effectuer toute autre tâche à la demande de la direction générale.

Rapports hiérarchiques

1. Le technicien en bâtiment relève du directeur général et il est sous la supervision du directeur du développement et du directeur adjoint (pour les dossiers d'immeubles sous gestion).
2. Le technicien en bâtiment entretient des relations de travail avec les personnes suivantes:
 - Chargé de projets;
 - Gestionnaire immobilier.

Formation et compétences

- ❖ Formation technique en lien avec le poste ;
- ❖ Trois ans d'expérience pertinente en suivi de chantier ;
- ❖ Très bonne capacité à lire et interpréter des plans et devis et à analyser des soumissions ;
- ❖ Très bonne compréhension et capacité à interpréter les codes et réglementations applicables aux immeubles et aux terrains;
- ❖ Très bonne capacité à communiquer et à vulgariser les informations aux personnes concernées ;
- ❖ Bonne maîtrise du français écrit et parlé.

Qualités

- ❖ Capacité de négociation;
- ❖ Capacité à analyser des situations complexes ;
- ❖ Sens de l'organisation; capacité à gérer simultanément plusieurs tâches et à établir des priorités ;
- ❖ Sens des responsabilités et bon jugement ;
- ❖ Excellente aptitude à travailler en équipe.

Échelle salariale

Le salaire du titulaire du poste sera proportionnel à ses études et à son expérience.

Note générale

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et dans le but d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.